

CANDIDAT TITULAIRE

Nom : _____ Prénom : _____
Age : _____ Classe : _____
Adresse : _____

photo

Je soussigné _____
Autorise mon fils, ma fille (rayer la mention inutile) _____
Scolarisé(e) en classe de _____ nom de l'établissement _____
 A être candidat titulaire au conseil communautaire des jeunes
 A prendre le transport mis à disposition pour le retour à la maison après
les réunions le soir.
Date : _____ Signature : _____

CANDIDAT SUPPLEANT

Nom : _____ Prénom : _____
Age : _____ Classe : _____
Adresse : _____

photo

Je soussigné _____
Autorise mon fils, ma fille (rayer la mention inutile) _____
Scolarisé(e) en classe de _____ nom de l'établissement _____
 A être candidat suppléant au conseil communautaire des jeunes
 A prendre le transport mis à disposition pour le retour à la maison après
les réunions le soir.
Date : _____ Signature : _____

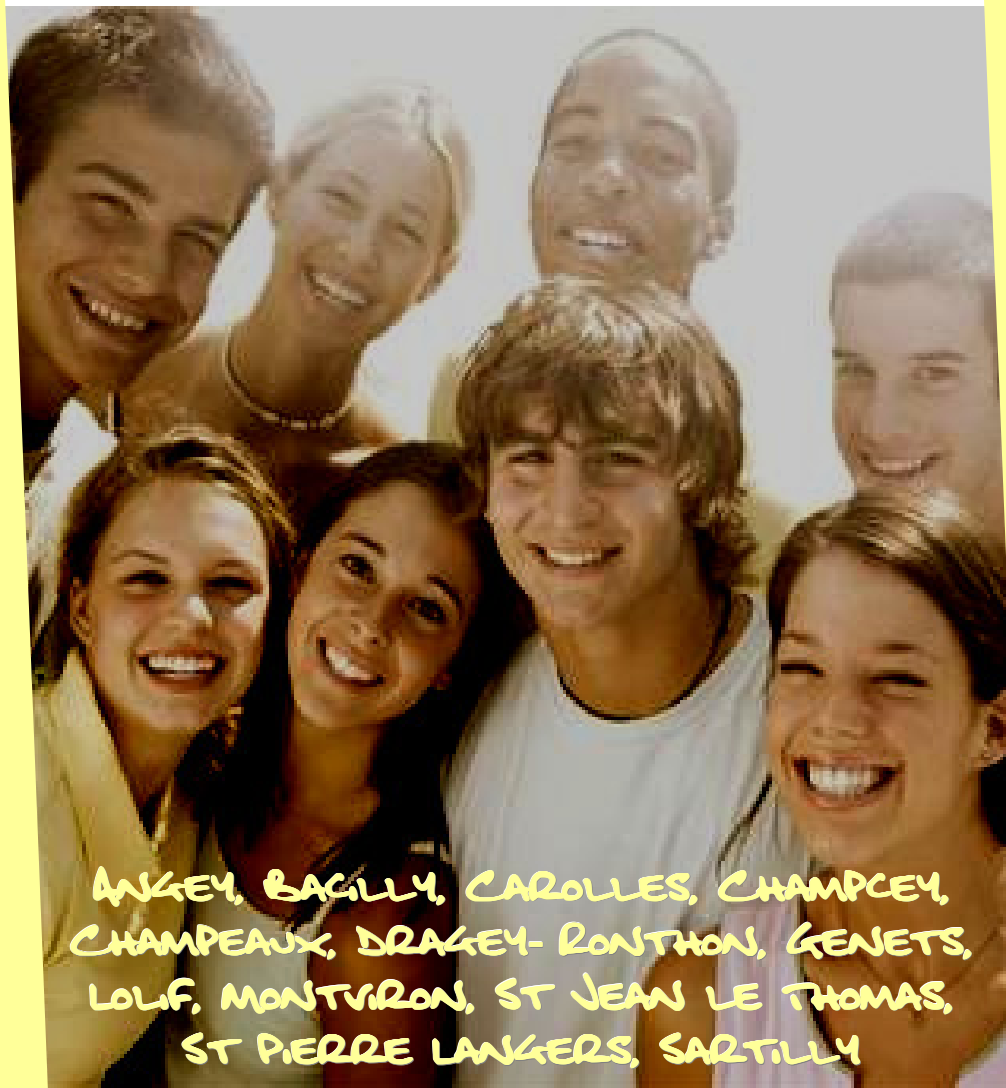
Votre programme / vos projets : _____

Pourquoi il faut voter pour vous: _____

Votre slogan (il apparaîtra sur votre affiche) : _____

Vous pouvez rédiger votre programme sur une feuille à part

PARS EN CAMPAGNE



ANKEY, BAGILLY, CAROLLES, CHAMPCEY,
CHAMPEAUX, DRAGEY-RONTHON, GENETS,
LOLF, MONTVIRON, ST JEAN LE THOMAS,
ST PIERRE LANGERS, SARTILLY

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DES JEUNES
SARTILLY PORTE DE LA BAIE



Le conseil des Jeunes

COMMENT CELA FONCTIONNE :

Une action citoyenne de 16 jeunes élus pour deux ans

- En commission (petits groupes) qui se réunit en fonction des besoins, des projets ou des thèmes choisis (sport, environnement, animation, solidarité...)
- En plénière (tous ensemble) environ 4 fois par an pour discuter et voter les projets, en présence du Président de la Communauté de Communes.

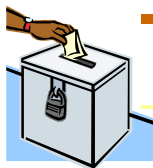


LE ROLE DES JEUNES ELUS :

Ils collaborent avec le service jeunesse :

- Mise au point de projets qui seront proposés au Conseil Communautaire des adultes
- Participation et organisation de sorties, rencontres, animations....
- Consultation par les élus adultes sur des sujets les concernant.

Etre élus c'est exprimer son point de vue, confronter ses opinions, faire connaître ses idées et participer de façon active à la vie de son territoire



Les élections

QUI VOTE ET QUAND ?

Tous les collégiens habitant la Communauté de Communes de Sartilly quel que soit le collège fréquenté (des 12 communes)

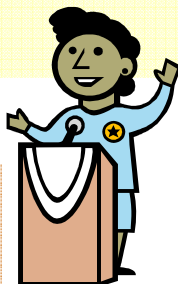
Chacun votera pour la liste de son choix dans son niveau (les 6ème et 5ème pour les 6ème et 5ème, les 4ème et 3ème pour les 4ème et 3ème).

Date des élections : le 04 février

Les bureaux de vote : Pour les collégiens, au foyer de 11h30 à 13h30, pour les apprentis et les autres collégiens au centre de loisirs 16h30 à 18h30.

QUI PEUT ETRE CANDIDAT ?

Tous les collégiens et apprentis habitant la Communauté de Communes de Sartilly, quel que soit le collège et le centre d'apprentissage fréquenté et avoir entre 14 et 17 ans.



COMMENT ETRE CANDIDAT ?

L'électorat est constitué de deux collèges :

Le collège des classes de 6ème et de 5ème qui élit huit conseillers titulaires et huit suppléants et le collège des classes de 4ème, 3ème et apprentis qui élit huit conseillers titulaires et huit conseillers suppléants.

La candidature se fera sous la forme d'une liste de deux élèves de même niveau mais pas forcément de la même classe..

Trouve un copain ou une copine qui veut défendre les même projets que toi pour former une liste.

La campagne électorale

Du 24 janvier au 4 février les candidats auront leurs affiches avec leur programme installées sur des panneaux. Ceux-ci seront situés à l'extérieur derrière le parking à vélo, dans le self du collège et dans la salle de sports.



THEME DE LA CAMPAGNE

Propose des idées, des projets, des animations... pour améliorer la vie quotidienne dans les 12 communes de la Communauté.

LES CANDIDATURES :

Remplir la fiche de candidature de ta liste au verso sur laquelle tu poseras deux photos (la tienne et celle de ton suppléant). Tu précises le thème de ta campagne, les raisons pour lesquelles il faut voter pour toi et tu fais remplir par tes parents l'autorisation parentale.

Dépose ta candidature avant **le 14 janvier** soit dans l'urne **déposée devant le bureau des surveillants du collège** soit dans **la boîte aux lettres du centre de loisirs**.

QUI PEUT T AIDER ?

- Des personnes de ton collège
- Tes parents
- Le CLSH tel : 02 33 89 29 00

